



## INFORMATIQUE

# Internet a un impact élevé sur les émissions de CO<sub>2</sub>

Les technologies de l'information ont beau être dématérialisées, elles ont un impact écologique important. C'est ce que vient de rappeler l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), dans une étude menée par le cabinet Biois et rendue publique hier. L'Ademe s'est attachée à cerner l'impact de l'usage d'Internet en termes d'émissions CO<sub>2</sub>. Pour cela, elle a pris en compte l'ensemble de la consommation d'énergie induite par les PC, « data centers » et imprimantes dans le cadre de deux usages quotidiens : l'envoi d'e-mails et la recherche sur le

Web, sur l'ensemble du cycle de vie des équipements.

### Recherches gourmandes

Les résultats sont impressionnants. En matière d'envois d'e-mails, l'Ademe se base sur l'hypothèse, dans une entreprise de 100 salariés, d'un envoi de 33 e-mails par jour. Sur la base de 220 jours ouvrés, ces envois génèrent des émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 13,6 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> ! A titre de comparaison, un aller-retour Paris-New York en avion

dégage 1 tonne équivalent CO<sub>2</sub>... Pris individuellement, l'envoi d'un e-mail de 1 octet génère 20 grammes de CO<sub>2</sub>. L'impact est pire lorsque plusieurs destinataires sont inclus dans l'envoi. De même, l'impression systématique des e-mails est rédhibitoire : si les collaborateurs d'une PME de 100 salariés réduisaient de 10 % le taux d'impression des courriels, l'économie serait de 5 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an.

L'impact est tout aussi important concernant les requêtes effectuées sur les moteurs de recherche, très gourmandes en utilisation de « data centers ».

Surtout, quant on sait qu'un internaute français effectue en moyenne 2,6 recherches sur Internet par jour. Sur cette base, les 29 millions d'internautes français provoqueraient l'émission record de 287.600 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>... L'Ademe avance deux recommandations : l'utilisation de mots clés précis afin de réduire le nombre de pages consultées et l'allongement de la durée de vie des PC, ce qui permettrait d'amortir leur consommation d'énergie.

M. AT